

Nancy, le lundi 25 novembre 2024

INVITATION PRESSE



Le Département sonne l'heure de la mobilisation pour refuser la disparition du service public de proximité

Session publique particulière, ce mercredi 27 novembre à partir de 9 h, à l'Hôtel du Département à Nancy. Elle est placée sous le signe de la défense du service public de proximité, financièrement menacé par les annonces du gouvernement.

Ce lundi, les élues et les élus de l'assemblée départementale ont rappelé leurs préoccupations tant en ce qui concerne les politiques de solidarité (protection de l'enfance, personnes en situation de handicap, personnes âgées, allocataires du RSA) que le quotidien des habitantes et des habitants (routes, collèges, jeunes, aide alimentaire, etc.). Cette situation dégradée a contraint la collectivité à reporter le vote de son budget, habituellement débattu en fin d'année pour donner des lignes d'horizon suffisantes à ses partenaires au premier rang desquels les communes, leurs groupements et les associations, dans le domaine médico-social notamment. Rappelons que le budget primitif 2024 s'élevait à 931 M€ dont 120 M€ affectés à l'investissement (collèges, infrastructures notamment).

Actuellement, si rien n'évolue dans le sens des recettes, 50 M€ seront à économiser en 2025.

Ainsi que l'a rappelé Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances, « 62 milliards, c'est, pour la seule année 2023, le coût des baisses d'impôts voulues par le Président de la République. Ils ont avant tout profité aux plus aisés et aux grands groupes. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est la Cour des Comptes ; 12 milliards d'euros, c'est le reste à charge assumé par les Départements chaque année au titre des allocations individuelles de solidarité, c'est-à-dire la différence entre les moyens que l'Etat nous a transféré et la réalité du budget que nous devons mobiliser. Là encore, ce n'est pas moi qui le dis, c'est également la Cour des Comptes. Nous sommes dans une situation d'asphyxie avec des dépenses qui augmentent, des recettes qui baissent, aucune autonomie fiscale. Une situation que résume un chiffre : 85%. C'est le nombre de Départements qui seraient en situation d'impasse budgétaire d'ici la fin de l'année prochaine si les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour

2025 devaient demeurer en l'état. Ce n'est toujours pas moi qui le dis mais l'Assemblée des Départements de France ».

A situation exceptionnelle, débats exceptionnels : après l'allocution de Chaynesse Khirouni, présidente, la parole sera laissée mercredi à Michel Fournier, Président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et à 7 grands témoins qui évoqueront le rôle du Département en termes de service public de proximité et de vitalité locale. Parmi eux : un directeur d'EHPAD, un président de fédération de parents d'élèves, une directrice adjointe d'un établissement culturel, un représentant du BTP, des présidents d'associations.

Les sessions publiques sont ouvertes à toutes et à tous. Elles sont également diffusées en direct sur les réseaux sociaux du Département.